

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association, tenue le mercredi 20 juin 2018 à 19h00 au Parc

M. Pierre CHALLANDES ouvre la séance à 19h01

Le comité présent est composé de :

M. Pierre CHALLANDES, Président  
M. Michel DUBOIS, trésorier  
M. André CURRAT  
Mme Chantal DUSSE  
Mme Lorena EBENER  
M. Eric MORZIER  
Mme Maryse MORZIER  
M. Jean-Philippe MULLER  
M. Jean-Pierre MULLER  
M. François PERRUCHOUD  
Mme Geneviève FUHRER, secrétaire

Membre du comité excusé :

M. David ELBAZ

Membres/personnes excusés :

Mme Anne HIRSCH-BONHOTE  
Mme Natalie FAVRE  
M. Robert BRAISAZ  
Mme Sylvianne THOMAS

Sont également présents :

M. Tobias BLAHA  
Mme Anne-Sophie DEVILLE

M. Pierre CHALLANDES souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. CHALLANDES demande à l'assemblée si quelqu'un désire la relecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2017, paru dans le journal de l'Association. Il n'y a ni demande ni remarque.

M. CHALLANDES nous lit son rapport d'activités du Parc.

Chers amis,

L'histoire du Parc a débuté il y a 45 ans, en 1973, à Vernier.

Il y a eu plusieurs étapes dans l'évolution du Parc.

Jusqu'en 1990, j'étais seul à bord de l'Arche de Noé, avec l'aide de ma femme Martine et de quelques bénévoles. Je réalisais une passion. Les lois sur la détention des animaux étaient alors beaucoup moins strictes et j'étais libre de les héberger selon mon intuition.

Suite au décès du propriétaire, en 1979, j'ai reçu mon congé des volières de Vernier. Après avoir cherché un nouveau terrain pendant plus de dix ans, en 1989, l'Etat de Genève m'a trouvé un terrain, celui-ci. L'Etat exigeait que les travaux commencent dans les dix jours qui suivaient la mise à disposition du terrain, pour éviter l'opposition des voisins, pas contre nous, mais contre l'Etat. Le défi était alors de créer une Association, faire des plans, trouver des entreprises et chercher le financement, car je n'avais pas le premier sou ... Nous avons pu terminer les travaux qui s'élevaient à CHF 1'300'000.- dans les délais et sans dettes. Nous avons inauguré le Parc en septembre 1991, sous une pluie diluvienne ! Pendant 20 ans, avec l'aide de nombreux bénévoles dévoués et efficaces, nous avons fait voguer notre Arche de Noé. Il y eut bien quelques tempêtes, mais nous avons navigué la plupart du temps dans une atmosphère sereine et amicale, en essayant de rendre nos pensionnaires heureux. Tout le travail était effectué bénévolement, aussi bien par moi-même que par les autres personnes. Je tiens encore à remercier tous ces bénévoles.

Au début de 2011, suite à de nombreux dons et legs, l'Association a réussi à économiser une somme suffisante pour pouvoir engager des salariés, ce qui m'a permis de me retirer un peu et de déléguer la gouvernance et la gestion du Parc. Cependant, les exigences demandées par les lois successives sur la détention des animaux sont devenues de plus en plus strictes. Actuellement, un certificat de gardien d'animaux ne suffit plus pour gérer un parc animalier. Il fallait trouver un vétérinaire ou un biologiste pour reprendre le gouvernail du bateau et nous représenter auprès des autorités. Depuis deux bonnes années, je cherchais cette personne, songeant même à fermer le Parc si j'échouais dans ces recherches.

Au début de cette année, nous avons eu la chance de trouver les deux : un vétérinaire et une biologiste.

Nous avons pu engager, depuis le 1er avril 2018, M. Tobias BLAHA, vétérinaire d'origine allemande, ayant été co-directeur d'un zoo suisse. Nous avons aussi engagé, pour un poste à mi-temps, Mme Anne-Sophie DEVILLE, docteur en biologie, qui le seconde et s'occupe des relations avec le public et les médias. Elle s'occupera aussi de l'administration et du journal du Parc.

Le comité de l'Association et moi-même pensons que c'était l'ultime solution pour conserver le Parc.

La nouvelle équipe de direction a déjà repris avec détermination et énergie les rênes du Parc et ont déjà fait un énorme travail. L'office vétérinaire cantonal, accompagné par un directeur du Zoo de Zürich, le docteur Robert ZINGG, sont venus inspecter le Parc. Ils ont été parfaitement satisfaits de la tenue du Parc et des travaux déjà effectués par Tobias et Anne-Sophie, parfaitement secondés par l'équipe du Parc.

Je laisserai tout à l'heure Anne-Sophie et Tobias se présenter et expliquer la nouvelle orientation que prendra le Parc.

Nous envisageons aussi de changer nos statuts pour devenir une Fondation, avec un conseil de fondation qui gèrera le Parc. Une Fondation donnera une assise plus sérieuse pour récolter des fonds.

D'autre part, il ne sera plus possible que les membres de l'association essayent de créer un coup d'Etat pour s'approprier le Parc, comme la cabale que nous avons vécue en 1996 ... un véritable roman !!!

L'Association restera telle qu'elle est mais deviendra l'Association des amis du Parc. Elle nommera aussi un membre dans le conseil de Fondation, qui gèrera le Parc avec la direction.

Quant à moi, j'apparaîtrai encore de temps en temps et Anne-Sophie vous tiendra au courant, dans le journal, de mes pérégrinations.

Je suis certain qu'ainsi le Parc pourra naviguer avec succès vers de nouveaux horizons.

Merci encore à tous ceux qui m'ont toujours soutenu et ont collaboré à la bonne navigation de notre Arche de Noé et qui continueront à le faire. Je pense ici à notre trésorier Michel DUBOIS qui, dès la création de l'Association, s'est dévoué corps et âme au succès de celle-ci. Il y a aussi Maryse MORZIER qui a repris avec conscience et constance l'administration du Parc, ainsi que son mari Eric qui n'a pas compté ses heures pour effectuer les travaux d'aménagement du Parc. Merci aussi à Sarah DUPANLOUP, qui m'a toujours été fidèle mais pour qui les nouvelles réglementations très strictes ont été difficiles à accepter ... d'ailleurs, pour moi aussi, j'aurais eu beaucoup de difficultés à m'y plier. Mais des changements étaient absolument nécessaires pour la survie du Parc.

Je ne nommerai pas tous les bénévoles qui ont été fidèles et efficaces, grâce à qui aussi nous avons pu avoir nos Portes ouvertes chaque année. Merci aussi à la commune de Bellevue qui nous a toujours soutenu. La liste est longue et je ne nommerai pas chacun, mais encore MERCI à tous. Sans eux, le Parc n'aurait pas existé.

Vive le Parc Challandes.

Anne-Sophie DEVILLE et Tobias BLAHA se présentent.

Tobias s'exprime en anglais, car il ne maîtrise pas encore la langue française. Il précise toutefois suivre déjà des cours !! C'est Anne-Sophie qui procède à la traduction.

Tobias remercie les personnes présentes d'être venues.

Il est vétérinaire et a commencé ses études à Munich. Il a des expériences dans plusieurs zoos (Budapest, Ténériffe et Lucerne notamment). Il donne des cours et est habilité à faire passer l'examen de gardien d'animaux.

Il vient de s'installer à Genève avec sa femme et sa fille âgée de 10 mois.

Il est passionné par les animaux depuis son plus jeune âge. Son cœur bat pour eux depuis toujours et il croit au Parc.

Anne-Sophie est de Camargue. Elle possède un doctorat sur les flamants roses. Elle a aussi écrit un livre sur eux et participé à des émissions de télévision.

Elle veut que le Parc s'ouvre et les opportunités sont immenses. Elle est aussi certaine que l'on nous fera plus confiance si nous sommes une Fondation.

M. Michel DUBOIS, trésorier, lit son rapport qui fait état d'un résultat négatif de CHF 121'991.59 (résultat négatif de CHF 449'482.06 pour 2016)

Le total des charges 2017 se monte à CHF 614'638.73 (CHF 695'584.99 en 2016)

Les 2 journées des Portes Ouvertes ont rapporté CHF 3'228.20 (CHF 5'859.90 en 2016)

Le total des cotisations s'élève à CHF 139'882.16 (CHF 100'090 en 2016) ce qui représente 2'800 cotisants

Les dons se montent à CHF 100'902. (CHF 28'997.65 en 2016)

En conclusion, M. DUBOIS nous informe que l'exercice 2017 du Parc animalier Pierre Challandes présente un solde négatif inférieur à celui de 2016. Ce qui s'explique par des aménagements moins conséquents.

Le nombre de cotisants et de donateurs augmente légèrement.

Le Parc ne reçoit pas de subvention cantonale. Seule la commune de Bellevue nous verse une subvention.

Comme chaque année, nous disons MERCI aussi à notre personnel et aux bénévoles, nombreux et dévoués, pour leur aide toujours efficace.

Mme Maryse MORZIER lit le rapport de la Société Fiduciaire CONTEXOR SA, agissant en sa qualité d'organe de révision des comptes annuels de l'Association pour l'exercice 2017, lequel précise avoir procédé à la révision des comptes annuels de l'Association arrêtés au 31.12.2017 (bilan et compte de pertes et profits).

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Lors de notre contrôle, effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois et aux statuts.

Nous déposons le présent rapport en toute bonne foi, mais faisons cependant les réserves d'usage pour le cas où certains éléments susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Les membres présents acceptent à l'unanimité les comptes du trésorier et le rapport de la Société Fiduciaire CONTEXOR SA. Ils donnent également décharge aux membres du comité.

M. Pierre Challandes précise que M. Régis BARBIER et Mme Sarah DUPANLOUP quittent le comité.

Le nouveau comité devient le comité des amis du Parc.

C'est désormais un comité de soutien auprès de la Fondation qui sera créée.

Les statuts seront adaptés.

Il en profite pour remercier ce comité et cette association qui l'a soutenu tout au long de ces années.

Les membres présents acceptent à l'unanimité l'élection de ce nouveau comité des amis du Parc.

## DIVERS

M. Mathieu BURNIER se demande quel est l'avenir du Parc si l'on ne récupère plus d'animaux.

Il lui est répondu qu'effectivement nous n'accueillons actuellement plus d'animaux, mais nous pourrions rediscuter de cela. Nous ferons selon nos capacités d'accueil, mais à l'heure actuelle la priorité est de remettre le Parc aux normes. Quand nous serons une Fondation, la situation sera plus stable, notamment pour demander des fonds.

Les choses sont appelées à évoluer.

Nous pourrions aussi faire partie de divers programmes. Nous avons des idées et nous n'allons pas rester isolés. Mais c'est petit à petit que tout cela se fera.

Il faut maintenant aller de l'avant et faire quelque chose de positif.

Un côté pédagogique verra également le jour.

Nous aimerions aussi créer une nouvelle dynamique, organiser des visites, faire des conférences sur divers thèmes, etc

Il y a du travail !!!!!

Plusieurs membres présents prennent alors la parole :

« Bravo et bon courage » nous souhaite M. Michel MARTI

« Les nouveaux aménagements dans le Parc sont remarquables. Nous avons vu un énorme changement »

Des remerciements sont adressés aux soigneurs, civilistes et bénévoles sans qui nous n'aurions pas pu avancer ainsi.

Tobias remercie Pierre pour la confiance qu'il lui donne.

Il précise encore : « Je veux un Parc pour les gens ».

Anne-Sophie reprend la rédaction du journal qui s'appellera désormais « le journal du Parc ».

Pierre continuera ses récits dans une de ses parties.

Le prochain journal parlera des lémuriens. Nous avons eu récemment deux naissances et c'est une 1ère pour Genève !!!

Les Portes ouvertes sont maintenues et on compte, comme à l'accoutumée, sur de nombreux bénévoles. Elles auront lieu cette année les 22 et 23 septembre 2018.

Pierre CHALLANDES termine en remerciant vivement les 26 membres présents de s'être déplacés et les invite à boire un verre. Il précise que les bouteilles de vin ont été offertes par la Banque de Rothschild. Merci à eux.

L'assemblée est terminée à 19h45

Geneviève Fuhrer, secrétaire